



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

contraception

Question écrite n° 101419

Texte de la question

M. Alain Leboeuf attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la méthode de contraception « Essure ». En effet, cette méthode de contraception définitive présentée comme idéale, semble entraîner chez des milliers de femmes de nombreux effets indésirables, tels que douleurs pelviennes, musculaires, perforations d'organes, réactions allergiques, auto-immunes, fatigue. Dans les cas les plus graves, certaines victimes ont été contraintes de subir une ablation des trompes de Fallope ou une hystérectomie. Il souhaite par conséquent connaître ses intentions sur ce problème, au regard notamment de la forte mobilisation de femmes victimes, regroupées au sein de l'association R.E.S.I.S.T., le Réseau d'entraide, soutien, informations sur la stérilisation tubaire.

Données clés

Auteur : [M. Alain Leboeuf](#)

Circonscription : Vendée (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101419

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 décembre 2016](#), page 10430

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)